

## Conformité RGPD - Tout l'année

### Présentation du RGPD

Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), applicable depuis le 25 mai 2018, encadre la mise en oeuvre des données à caractère personnel et permet de travailler dans les règles (hygiène informatique, cadre juridique...). Il génère de la confiance en respectant la protection des droits et libertés des personnes et rééquilibre la concurrence pour les acteurs européens et mondiaux. Clients, salariés, partenaires, concurrents... un grand nombre d'acteurs peut vous demander des comptes !

Eviter de provisionner une amende, de se faire bloquer une vente, renforcer la relation de confiance, travailler son hygiène informatique et juridique... le RGPD comporte de nombreux avantages. L'équipe pluridisciplinaire Inkivari vous accompagne dans votre mise en conformité **indispensable !**

### Solutions sur mesures proposées

#### Offre Autonomie :

Le KIT clé en main regroupe l'essentiel pour vous donner les outils nécessaires à l'initialisation de votre mise en conformité. Constitué de livrables documentaires, et articulé autour d'un atelier de 2h, il vous permettra de vous rendre autonome dans la compréhension des enjeux du RGPD. Offre adaptée pour les entreprises ayant **moins de 30 salariés** avec des traitements de données non sensibles. *Détails p.12 de la présentation.*

#### Offre Registre :

Cela reprend l'offre Autonomie, à laquelle s'ajoute la constitution de l'arborescence des domaines d'activités de votre Registre d'activité de traitements, ainsi que la mise à disposition des fiches traitements des services support pré-remplies. Comprend deux entretiens de 1h avec vos équipes. *Détails p.14 de la présentation.*

#### Offre Complète :

Cela comprend tout ce qui compose les socles des précédentes offres, auxquels s'ajoutent : cartographie complète des données personnelles, registre d'activité de traitements, analyse de risque, plan d'action de mise en conformité, audit et recommandations de la totalité de vos documents, étude d'analyse d'impact sur un traitement prioritaire. *Détails p.15 de la présentation.*

Je  
m'inscris

### Rappel

L'adhésion à MADEiN Grand Est est requise pour participer à ses actions et profiter de ses services. Les conditions d'accompagnement étant revues annuellement, le cofinancement pour les factures envoyées après le **31/12/2022** ne sera pas garanti avec le taux en vigueur.

### Prestataire :

**INKIVARI** - [site web](#)

[Présentation offres Inkivari](#)

Fondée en 2018 par Cyril March, Ingénieur en informatique de formation (Epita, promotion 2002) et cofondateur en 2008 d'un moteur de recherche respectant les données personnelles, INKIVARI met aujourd'hui son expertise au service des institutions, collectivités et associations ainsi qu'aux entreprises désireuses de se mettre en conformité avec le RGPD.

### Durée de l'action :

· Action valable jusqu'au **31/12/2022**, après consultation de MADEiN Grand Est.

### Coûts négociés hors subvention :

- Offre Autonomie : **2 805€ HT (-15% inclus)**
  - Offre Registre : **3 825€ HT (-15% inclus)**
  - Offre Complète : **sur devis**
- Détails des offres dans la présentation ci-dessus.*

### Accompagnement financier de MADEiN Grand Est :

Prestation facturée intégralement à l'entreprise adhérente et subvention allouée (maxi 30 %) reversée dès sa réception.

### Conditions d'éligibilité :

- L'entreprise ne doit pas être en difficulté
- L'entreprise est une TPE / PME

### Contact :

Pour plus de précision, contactez [Francine Nicolas](#) ou [Sarah Mosta](#)